

Nourriture : halal, casher...



Aucune interdiction, sinon la recommandation de ne pas avoir de pratique consumériste pouvant entraîner une addiction (*comme l'alcool par exemple*).

Dans le cadre de la réflexion de tout le monde sur l'avenir de la planète, des nombreuses invitations à être exigeant sur la nature et l'origine des produits achetés.

Et puis un commandement : *partages ton pain avec celui qui a faim !*



Dans l'Islam, le mot halal désigne tout ce qui est autorisé par la charia, la loi islamique. Cela ne concerne pas seulement la nourriture et les boissons, mais également les habitudes de vie.

Bien qu'il y ait des nuances en fonction des pays, en général pas de porc, pas de viande non halal, pas de sang, pas de carcasse d'animaux non abattus par l'homme, pas d'alcool, pas de gélatine animale.



La cacherout est l'ensemble des règles qui gouvernent la nourriture autorisée à la consommation (cacher).

La première loi biblique sur l'alimentation interdit de manger un membre d'un animal vivant et de consommer du sang (*genèse 9.4*). La Torah (*deutéronome 14.6*) fournit tous les critères afin de déterminer les animaux consommables.

Sont consommables, toutes les volailles, les caprins et ovins tués rituellement, les mammifères qui ruminent et qui ont sabot fendu, à l'exception du porc. et tous les poissons à la condition qu'ils aient des écailles et des nageoires, aucun fruit de mer.

Interdiction de se nourrir d'animaux sauvages.



En souvenir du jour de la mort du Christ sur la croix, « *pendant tous les vendredis, à moins qu'ils ne coïncident avec une solennité, on doit observer l'abstinence de viande, ou de tout autre aliment déterminé par la Conférence épiscopale ; on gardera jeûne et abstinence le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint.* » (Code de droit canonique, 1251)

Certains catholiques considèrent que la consommation de viande favorise les mauvaises pensées, et donc le fait de s'en abstenir libère la pensée.



Sans objet